TRAVAILLER, NE PAS TRAVAILLER?

Telle n'est pas (seulement) la question

par Geneviève Decrop *

Vis-à-vis du travail, la donne a radicalement changé depuis les années 1990. Il ne faudrait ni sous-estimer le changement, ni l'accepter comme une évidence. Le travail et l'emploi sont désormais au centre des préoccupations publiques et privées, et des représentations socioculturelles. Ce retour en force de la « valeur travail » (1) intervient alors qu'un chômage massif et durable est installé dans la société (et pas seulement française). Le paradoxe n'est qu'apparent, par contre les contradictions et tensions qui en découlent configurent la vie des individus, les intérêts communs et les enjeux de l'avenir.

Le travail, nouvel impératif catégorique ?

L'ampleur de la révolution en cours est à mesurer au regard de l'ampleur des critiques récentes et de la méfiance historique à l'égard du travail (2), comme en témoigne l'étymologie du mot (3) et l'antique méfiance, grecque, juive, et chrétienne à son endroit. Le travail n'a été perçu comme valeur que par la Réforme protestante (4) et par la science économique classique et marxiste. Un débat passionné sur l'utilité sociale et individuelle du travail s'installe à partir des années 1960 (5). La notion de revenu universel garanti est mise en débat, et le RMI n'en sera qu'un faible et pâle écho, aujourd'hui vilipendé. Partout dans le monde « développé », les mouvements sociaux et culturels de Mai 68 avaient porté la critique du travail non seulement sur l'exploitation (comme le marxisme orthodoxe), mais sur l'oppression.

Alors que l'exclusion du marché de l'emploi touche des masses de plus en plus importantes sur l'ensemble de la planète, l'obtention d'un travail rémunéré est devenu une obligation incontournable, tant économique que morale et psychologique. On ne peut évaluer l'impact du travail ou du non-travail sur les personnes (6), en termes d'identité ou d'insertion sociale, sans tenir compte de cette nouvelle donne et de ses contradictions. Il n'y a quasiment plus de possibilité de subsistance hors d'un revenu monétaire : l'auto-production de la vie matérielle a quasiment disparu dans les pays dits développés et se réduit à grande vitesse dans les pays en voie de développement capitaliste. Dans les couches supérieures de la société, la rente a pratiquement disparu et, dans les couches populaires, la prolétarisation est achevée. Ce processus est assez récent : moins de cinquante ans dans les pays occidentaux développés, davantage dans les pays ex-communistes, en cours dans le monde en développement.

- * Sociologue, gdecrop@wanadoo.fr
- (1) Dont la première traduction est une culpabilisation de plus en plus insistante des chômeurs et des inactifs.
- (2) Avant et même après la révolution industrielle du XIXe siècle.
- (3) *Tripalium*: instrument de supplice.
- (4) **Max Weber**, *L'éthique* protestante et *l'esprit* du capitalisme, Gallimard, réédition 2003.
- (5) Ce débat culmine dans les années 1970 et se poursuit dans les années 1980.
- (6) Et plus particulièrement celles qui se sont retrouvées peu ou prou sur une trajectoire d'exclusion du marché de l'emploi.



Dernièrement, ce sont les revenus sociaux issus de la solidarité qui sont remis en question et se réduisent. Bref, la vie matérielle et sociale n'est plus possible sans revenus monétaires et l'argent est de moins en moins accessible sans le travail (7).

Dans la mesure où ne pas travailler sans un motif socialement reconnu (études, handicap, maladie, vieillesse) équivaut à une sorte de mort sociale, la question de l'identité des individus par le travail peut sembler une question oiseuse. Elle ne l'est pas tout à fait cependant dans la mesure où le travail ne se pose pas seulement comme question de sécurité sociale (8) sous la forme de l'emploi et du revenu, mais aussi comme fait anthropologique et comme enjeu dans les débats actuels autour des défis planétaires. Elle ne l'est pas non plus encore, dans la mesure où il n'y a pas un champ unifié du travail et de l'emploi, mais de multiples formes qui vont des plus profitables et recherchées aux plus dégradées et dégradantes.

Le travail, fait, bienfait ou méfait anthropologique ?

Les courants utopiques prônant la libération du travail se sont, il faut le reconnaître, lourdement trompés. Ni la société des loisirs créatifs, ni le droit à la paresse, ni la fin de la peine et du travail contraint grâce à l'automatisation ne sont apparus. Au contraire, se profile le cauchemar d'une société de masses contraintes à l'oisiveté et au désoeuvrement, d'une prolifération d'individus désaffiliés et dé-singularisés (9), au mieux pesant sur l'emploi restant comme masse de manœuvre, au pire rejetés comme inutiles au monde, et dans d'innombrables cas, menacés dans leur santé psychique et physiologique. Le travail comme activité n'est pas une simple occupation ; il n'est pas non plus réductible à une histoire d'oppression et d'exploitation, n'en déplaise à la critique anti-libérale ; il est aussi la forme prise historiquement par une dimension essentielle de l'« être au monde » pour les humains, de l'«hominisation », pourrait-on dire.

Par le travail, les humains ne s'assurent pas seulement la production et la reproduction de leur existence, ils se façonnent aussi une maison, un séjour humain dans le monde, pour employer le vocabulaire d'Hannah Arendt. La critique de cette dernière, dissociant radicalement l'œuvre (10) apanage de l'homo faber, du travail répétitif, triste malédiction de l'animal laborans, ne peut tenir dans toute sa rigueur (11) : il y a dans toute œuvre une part de travail et, dans le travail le plus humble, de l'oeuvre et de l'expression de soi (12). L'être humain est habité par un désir profond d'exprimer sa singularité et de communiquer avec les autres dans un agir et dans un faire. Ce double désir ne peut que passer par une activité. Il est sans doute antérieur au désir, très couramment exprimé, en particulier chez les

- (7) Sauf à passer du côté de la petite ou grande délinquance, des réseaux mafieux ou du banditisme en col blanc.
- (8) Au sens que **Robert Castel** donne à ce mot dans *L'insécurité Sociale*, Fayard, 2003.
- (9) **B. Stiegler**, Mécréance et discrédit, Les sociétés incontrôlables d'individus désaffectés, T2 Galilée, 2006.
- (10) Qui donne le jour à des choses durables, tout en exprimant la créativité et l'inventivité humaine.
- (11) **H. Arendt**, *La condition de l'homme moderne*, Calmann-Lévy, 1983 ;
- cf. **G. Decrop**, « L'effacement du travail, une approche anthropologique », in *Entropia*, N° 2, printemps 2007, p 80-89.
- (12) Comme par exemple les tâches ménagères, données généralement comme l'exemple le moins contesté de travail dévalorisé.



chômeurs et les plus éloignés de l'emploi, d'être utile à la collectivité. Il fonde le travail, au sens de « travailler le monde en se travaillant soi-même » – et non pas comme rapport de production couvert par un statut juridique – comme un fait humain probablement indépassable.

Ceci étant, la critique du travail n'est pas encore purement et simplement dépassée. Elle a rebondi récemment dans un argumentaire qu'on ne peut écarter à la légère. Le travail n'y est plus appréhendé en tant que valeur et rapport d'exploitation, ni en tant que mode d'oppression et de contrôle disciplinaire des individus; il est surtout mis en cause comme vecteur d'exploitation jusqu'à l'épuisement de la maison commune : Gaia. L'alerte écologique demande de remonter à la source, à l'acte de produire. L'opinion prend de plus en plus conscience de l'immense déséquilibre de la consommation entre pays riches et pays pauvres, entre pauvres et riches, et du caractère fabriqué, forcé, par la publicité et le conditionnement culturel, de la consommation. On ne sait plus qui est au service de qui : l'entreprise au service du consommateur, ou le consommateur au service de l'entreprise, que ce soit pour la cause de l'emploi ou pour celle des actionnaires. Cf. le film We feed the World, 2007.

La question qui se pose est celle du contenu et des finalités du travail et pas seulement celle d'en avoir ou de ne pas en avoir, ou celle du statut de l'emploi occupé. Mais elle se pose dans un jeu de contraintes maximales, où les individus n'ont quasiment pas de choix. De plus en plus de salariés sont pris dans des dilemmes éthiques et en divorce intérieur avec leur entreprise, et donc avec eux-mêmes en tant que travailleurs. Il reste, certes, des emplois auxquels leurs titulaires peuvent donner du sens, et qu'ils considèrent comme épanouissants et utiles, mais l'appréciation en est laissée au seuls individus. Les indicateurs de valeurs économiques ne sont pas discriminants sur ce point et même souvent contre-productifs (13).

Tout emploi est-il intégrateur ?

La question ne se pose plus en termes d'emploi ou de chômage, sur un mode binaire, mais en terme de « mal emploi » et même de « zone grise du mal emploi » (14). Elle est faite des contrats précaires, des temps partiels subis, de contrats aidés en stages, et de stages en petits boulots. À ceux-là, l'emploi promis au bout du parcours d'insertion apparaît de plus en plus comme un mirage, ou pire, une fiction destinée à les encadrer et les contrôler. Des sociologues commencent à parler d'un statut à temps plein de chercheur d'emploi. Jean-François Orianne va plus loin ; il pose l'hypothèse d'une construction sociale, par les agents du secteur : le difficile accès à l'emploi des personnes mises dans les parcours d'insertion devient « troubles de l'employabilité », à

- (13) On sait maintenant assez que la croissance du PIB additionne sans discernement les activités destructrices de l'environnement, ou de la santé humaine, et les autres, et que le taux d'emploi ne rend aucunement compte de la qualité des emplois créés. À l'inverse de ce qui se fait dans certains pays, y compris aux États-Unis, on est incapable en France de calculer un indicateur de bien-être social ou d'inégalités, et même d'adopter un indicateur aussi simple que l'Indicateur de Développement Humain du PNUD.
- (14) Pour une description et une analyse du mal emploi et de la pauvreté laborieuse en Rhône-Alpes, on se reportera au Dossier annuel de la Mission Régionale d'Information sur l'Exclusion, Lyon, édition 2005.



traiter dans le cadre d'une « clinique du chômage », dont on peut soupçonner le bénéfice en termes de contrôle des individus et de développement de nouvelles professionnalités dans le champ social (15).

Vu de la personne concernée, le parcours d'insertion est souvent vécu comme un parcours d'embûches, semé de désillusions, voire de traumatismes, en particulier quand l'accès à l'emploi de droit commun révèle crûment le décalage entre l'imaginaire de l'emploi véhiculé par les discours et la réalité de l'entreprise : dans nombre de cas, la confrontation se solde par la rupture du contrat dans les trois premiers jours (du fait du recruté luimême, le plus souvent).

Sommes-nous condamnés à errer dans les impasses ? Il y a de bonnes raisons de croire, au contraire, qu'un avenir est possible pour de l'activité économique valorisante, rémunératrice, et bien adaptée à ceux que la machine économique a exclus de ses rouages. La première et la plus solide réside dans ces personnes elles-mêmes. Les chômeurs réputés « inemployables » disent tous la même chose : « on ne reconnaît pas nos compétences, et pourtant nous avons des savoir-faire ». C'est absolument exact. Non seulement, on ne reconnaît pas les compétences des plus exclus, mais elles sont même invisibles aux yeux des agents économiques et administratifs, comme les exclus eux-mêmes deviennent de plus en plus invisibles aux yeux du passant ordinaire. Il ne s'agit pas seulement des « Rmistes », et autres exclus endogènes, mais également des migrants « non choisis », nomades de la misère ou passagers clandestins du cargo de la richesse. Leur habileté manuelle, leur ingéniosité dans l'ordre de la survie, les savoirs vernaculaires hérités et appliqués, tout cela les prédispose de manière privilégiée à cette nouvelle économie écologique, que les anglo-saxons ont baptisé du beau mot de « care », l'économie du soin et du ménagement ; dans cette voie, ce dont il s'agit de prendre soin, ce sont tout autant les êtres humains que de la création et de ses créatures.

Cette visée-là, qui pourrait être celle de l'économie de l'insertion, rejoint de telles aspirations sociales qu'elle a de bonnes chances de donner lieu à terme à un secteur économique à part entière. Il ne représentera pas à lui seul la solution de tous les problèmes, ni la réponse unique aux grands défis, mais il y apportera sa contribution, en faisant, entre autres, la démonstration pratique qu'il est possible de conjuguer le souci écologique avec le souci des êtres humains. Une économie du « care » comme une hypothèse alternative et comme une objection à l'économie du « cash » !

Geneviève Decrop

(15) J.-F. Orianne,

« Le traitement clinique du chômage », in M. Bresson, La psychologisation de l'intervention sociale, mythe ou réalité ?. L'Harmattan. 2006.